

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 25 octobre 2018

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 25 octobre

Date de
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

19/10/2018

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date
d'affichage
19/10/2018

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT
Sébastien, Mmes CARRERE Amandine, MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme
DESPAX Nelly, Mme PLOQUIN Cécile, Mme DAL BEN Carine.
Excusés :, M. LABEYRIE Nicolas, M. CABANNES Pierre, M. CASTAY jean-Marc.
Absent :

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Travaux parking Espace Multimédia

Les organisateurs de la Flamme de l'Armagnac ont demandé si il était possible d'agrandir le parking à l'espace multimédia pour accueillir un nombre important de campings-cars.

M. Nicolas LABEYRIE avait déjà soulevé le problème de stationnement lors des manifestations importantes.

Une bande de 10 mètres de large sur 50 mètres de long sera empierrée pour l'agrandissement du parking.

Fait à MONTREAL le 25 octobre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

